

VERRE TREMPÉ THERMIQUEMENT

DÉFINITION

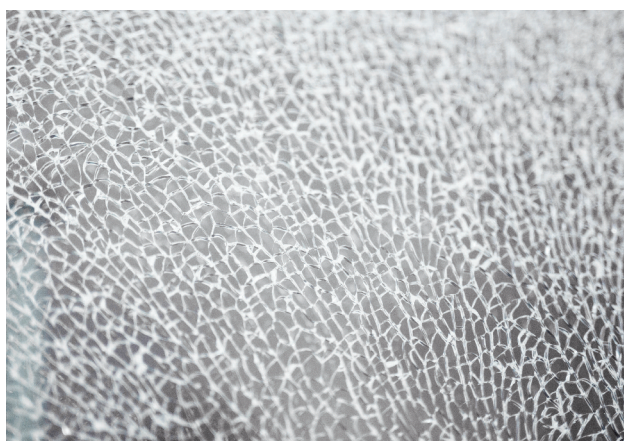
- Un vitrage trempé est un verre de sécurité ayant subi un traitement thermique.
- Lorsqu'un verre trempé thermiquement est cassé, il se fragmente en de nombreux petits morceaux non blessants.
- Le verre une fois trempé ne peut être ni découpé, ni percé, ni façonné.
- Les verres trempés thermiquement sont soumis à l'obligation de marquage CE et doivent répondre aux exigences de la norme harmonisée NF EN 12150-2.

PROCESS DE TRANSFORMATION

L'opération de trempage thermique consiste en un refroidissement rapide par jet d'air sur deux faces du produit verrier, qui a été préalablement porté à une température d'environ 600°C dans le four de trempage.

PERFORMANCES

- Le verre trempé apporte un premier niveau de sécurité aux personnes de part son caractère non blessant (morceaux de petites dimensions).
- 5 fois plus résistant que le verre classique, il peut être fixé par pièces métalliques traversantes.
- Ce procédé de transformation permet au verre d'avoir une résistance accrue aux chocs mécaniques et thermiques.
- En application extérieure l'utilisation d'un verre trempé limite les risques de casse thermique.



PRODUITS DE LA TRANSFORMATION DU VERRE PLAT VERRE TREMPÉ THERMIQUEMENT

APPLICATIONS PRINCIPALES

Les applications des vitrages trempés sont nombreuses en intérieur comme en extérieur :

- Portes, vitrines, cloisons
- Éléments de façade vitrée
- Revêtement mural
- Pare-douches
- Crédence de cuisine
- Éléments pour meubles
- Mobilier urbain
- ...



2/2

